

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du 15 janvier 2016

Convocation envoyée par mail le 31 décembre 2015 :

Déjà 2 ans !

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale de l'association "Colibris du Pays de Gex" qui se tiendra le vendredi 15 janvier 2016 à 19h. Vous aurez droit aux rapports usuels, il faudra fixer le montant des cotisations, et valider le comité de pilotage. Seuls les membres ayant payé leur cotisation en 2014 ou 2015 pourront voter. Et vous pourrez vous acquitter de votre cotisation 2016.

Si les conditions météo le permettent, l'AG aura lieu au chalet du Tiocan quelques kilomètres au dessus de Thoiry (<http://association.objectif.gaia.over-blog.com/>) et sera suivie d'une fondue (7€ par personne, merci de vous [inscrire](#)). Vous pouvez apporter des salades, des desserts, à boire, ou ce que vous voulez ! Par ailleurs, le dortoir de 8 couchages accueillera les personnes fatiguées pour 10 euros. Si il a trop de neige (si, si, ça peut encore arriver), on se rabattra sur le centre Jean Monnet à St Genis

Nous espérons vous voir nombreux !

Les Colibris du Pays de Gex

Nombre d'adhérents pouvant voter lors de l'Assemblée Générale au sens des statuts :

18 adhérents à jour de cotisations

Approbation du rapport moral et financier :

Il est rappelé en séance que Timothée Jeannotat, membre extérieur à la collégiale pour l'exercice concerné, a déclaré avoir validé les comptes de l'association.

Résultat du vote : 0 contre, 1 abstention.

Le rapport moral et financier est donc validé et les membres de la collégiale sont déchargés.

Election de la nouvelle collégiale 2016 / 2017 :

Se sont présentés : Valérie Loubet, Eric Thomas, Sylvie Dugeay, Timothée Jeannotat, Florianne Léaux, Pierre Granier, Marie Caroline Tiffay et Gregory Millet.

Résultat du vote : 0 contre, 0 abstention.

Les 8 membres de la collégiale sont élus :

Sylvie DUGEAY	Marie Caroline TIFFAY	Floriane LEAUX	Valérie LOUBET
Pierre GRANIER	Timothée JEANNOTAT	Gregory MILLET	Eric THOMAS

Vote du montant de la cotisation :

La collégiale a proposé un montant libre contre remise d'une carte d'adhérent valable un an. La discussion entre les présents amende cette proposition en précisant que le montant minimum de la cotisation doit s'élever à 1 (un) €.

Résultat du vote : 0 contre, 0 abstention.

Le montant des cotisations sera donc en prix libre, a minima 1 (un) euro, contre remise d'une carte d'adhérent valable un an.

Projets proposés par les participants à l'Assemblée Générale :

- Jean Marc : proposition d'un jardin partagé à Gex (rue Charpack)
- Xavier : proposition d'intervention en réunion publique pour présenter l'avancement du projet des Amitoyens à Ferney Voltaire
- Guillaume, Elie et olivier : création d'une ferme en Société Coopérative d'Intérêt Collectif, qui pourrait être le 1^{er} Oasis du Pays de Gex. Activités : Permaculture (Paniers + approvisionnement cantines), Pédagogique (lien avec l'école), agrotourisme.
- Sergio : Auto construction de lombri-composteur, lors de la Gratifieria ou d'un Repair Café ou en lien avec les jardins partagés.
- Pascale : en deuxième partie d'année, projet en lien avec la Révolution Intérieure : comment développer après la prise de conscience ?
- Estelle : projet d'échanges de savoirs réorienté vers le SEL (shiatsu contre cuisine par exemple)
- Frieder : rappel de sa proposition de terrain à cultiver à Villeneuve – offre toujours valable. Terrain très en pente.
- Nathalie : Création d'un poulailler collectif à Segny
- Isabelle : Penser à l'ouverture vers les nouvelles générations comme composante incontournable dans la gestion des projets des Colibris.